

[Formation] Créer une deep tech IoT – R&D, commercialisation, collaborateurs-clés

OBJECTIFS

Fixer les conditions de la R&D et de l'industrialisation de l'IoT
 Identifier les acteurs indispensables sur le moyen terme
 Construire des (bons) partenariats pour installer l'entreprise dans un écosystème robuste
 Make or Buy ? Comment choisir le modèle de fabrication pour le court, puis pour le moyen terme
 Définir les canaux de commercialisation
 Projeter sa vision des besoins en compétences internes, selon 2 ou 3 scénarios
 Se préparer à chercher, trouver, recruter, former et garder les collaborateurs-clés

PROGRAMME

R&D : l'étoffer, trouver des relais, la protéger puis vendre, etc.

- Open innovation dans les IoT
- Mécanismes, atouts et limites
- Question épingleuse de la propriété intellectuelle
- Passer un partenariat avec un laboratoire de recherche public / une université
 - Être sûr de bien (se) choisir ?
 - Délimiter les territoires et définir les synergies
- Brevet et marque
 - Arcanes, démarches, étapes et coûts
 - Valorisation et importance d'un brevet / d'une marque
- Développement et industrialisation
 - Partenariat-type avec un client autour du prototype
 - Avec qui et comment industrialiser son IoT (choix du « maker ») ?
- Partenariats et commercialisation
 - Ventes en push
 - Ventes en pull
 - Directe/indirecte dont OEM



DATES ET LIEUX

Du 26/05/2026 au 27/05/2026 à Paris

Du 02/11/2026 au 03/11/2026 à Paris

PUBLIC / PREREQUIS

Chercheurs, ingénieurs, managers, et tout collaborateur portant un projet technologique et commercial ou entrepreneurial en lien avec l'IoT et les systèmes connectés.

Une aptitude pour le business IT est un plus pour tirer le meilleur de cette formation.

COORDINATEURS

Philippe GRANGE

Président de Média Dell'Arte, accompagnement de dirigeants, conseil stratégie, études et formations. Créateur du think-tank GR-IoT (Groupe de Réflexion IoT) et des "IoT Awards". Directeur des études "Révélations IoT 360", "Talents IoT" et "Eco-responsabilité des IoT : êtes-vous green ?". Directeur des Conférences des Salons SOC/IoT/M2M. Coach.

MODALITES PEDAGOGIQUES

La force de cette formation réside dans le fait que les stagiaires viennent, porteurs de leur projet, pour se donner la meilleure chance de disposer d'une structure active, solide et pérenne.

Cas pratique

Chaque apprenant élaborera et appliquera à son projet deux scénarios au choix (i.e. partenariat open-innovation et fabrication ; déclinaison de la marque et stratégie de vente). Après soutenance, le formateur et le groupe évalueront les points faibles et les points forts des stratégies présentées.

RH, compétences et embauches

- Quels profils prioritaires rechercher ?
- Construire et étoffer son équipe
- Alternatives à l'embauche (dont partenariat, managers de transition, consultants, alternants, stagiaires)
- Quelles compétences a minima ? Quelles formations complémentaires ?
- Établir des grilles de compétences indispensables au développement financier de la start-up, à celui de son commerce, à son projet IoT technologique, etc.
- Où sont formées les personnes compétentes ? Sont-elles disponibles sur le marché de l'emploi ? Sinon, où aller les chercher ? Comment les rémunérer pour qu'ils/elles restent ?

Cas pratiques

Pour chaque projet porté, le formateur et le groupe établiront des profils RH-type, une matrice de compétences-clés et une stratégie d'embauche.

Chaque fois que possible, le stagiaire travaillera à faire avancer concrètement la construction de son entité économique et sociale, avec le formateur et le reste du groupe.

Tous seront face à des intervenants professionnels, actifs dans leur domaine respectif.

Aux fins d'instaurer, d'entrée de jeu, la confiance entre les stagiaires et les formateurs et ce, à l'égard de chacun des projets portés, des mesures explicites seront exposées et prises :

Chaque participant (y.c. les formateurs) signera une NDA (non-disclosure agreement) avant le commencement du stage l'engageant à confidentialité. En cas de refus, l'inscription au stage ne sera pas validée.

Au 1er matin du 1er jour du stage, seront explicités les avantages et limites de l'intelligence collective, et l'intérêt du travail en équipe. Chaque stagiaire a le droit de refuser de partager avec les autres les éléments d'information sur son projet. Lors des « Ateliers pratiques » et « Etudes de cas » appliqués à chaque projet, le porteur aura alors la possibilité de travailler seul. Le formateur étant de fait dégagé de toute obligation de supervision, d'orientation et d'aide dans l'avancement de ce projet, tout en conservant ses responsabilités d'encadrant.